

## DEPARTEMENT

Charente-  
Maritime

Séance du 26 mars 2024

**NOMBRE DE  
MEMBRES**Afférents au Conseil  
Municipal

19

en exercice

19

Nombre de

présents

13

Nombre de votants

15

Date de la

convocation

22 mars 2024

L'an deux mille vingt- quatre, le vingt- six mars à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Madame la Première Adjointe.

**Présents:** Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint – Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - , Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint – Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée- Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée- Monsieur DEBRIE Didier- Madame DUBUC Nicole- Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne-

**Excusés :** Monsieur BROUHARD Patrice , Maire (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice)- Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE Alain)-

**Absents :** Madame CHAPRON Christine- Monsieur VICI Laurent- Monsieur CHAGNOLEAU Joël- Madame SICARD Alix-

A été nommée secrétaire de séance : Monsieur REY Michel-

**2024-03-09 Annulation et remplacement des délibérations 2023\_12\_112 et 2023\_12\_112-1. Demande de subventions -Chaufferie gaz mutualisée partie école maternelle/garderie**

Madame la Première Adjointe informe que les délibérations 2023\_12\_112 et 2023\_12\_112-1 relatives aux demandes de subventions au titre de la dotation des territoires ruraux (DETR) et auprès du Conseil Départemental de la Charente- Maritime pour les travaux de la mutualisation de la chaufferie sont rapportées.

Elle propose le plan financement suivant :

DEPENSES	H.T	RECETTES	
Travaux	315 400.00	DSIL exceptionnelle notifiée Partie école garderie	97 858.00
Maîtrise d'œuvre	31 109.42	DETR sollicitée 30% Partie école garderie	105 260.00
Mission contrôle technique	2 620.00	Autofinancement	147 751.42
Mission contrat SPS	1 740.00		
<b>Total</b>	<b>350 869.42</b>	<b>Total</b>	<b>350 869.42</b>

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Adopte l'opération et les modalités de financement,
- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

**AR Prefecture**

017-211701859-20240326-2024\_03\_09-DE  
Reçu le 29/03/2024

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'État le :  
Publiée sur le site internet le :

Le GUA, le 26 mars 2024,  
Le Maire, Patrice BROUHARD

